



Dans ce numéro	
Politiques familiales	2
Conciliation travail-famille	10
Services de garde	12
Hyperliens	16

---

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SUR LA FAMILLE DU QUÉBEC**


---

**BULLETIN SPÉCIAL COLLOQUE**

## « Politiques familiales et bien-être des enfants »

Ce bulletin, qui se veut complémentaire à notre colloque 2006 et en lien avec les objectifs de ce dernier, vise à « éclairer le débat actuel sur l'impact des politiques familiales à partir des données de recherche les plus récentes, et s'appropriier les résultats de recherche en vue d'une meilleure réflexion sur le bilan que l'on peut tirer de la mise en place des politiques familiales au Québec ». Les textes qui alimentent ce bulletin s'appuient tous sur des données de recherche récentes, et sont répartis en trois sous-thèmes, à savoir : « Politiques familiales », « Conciliation travail-famille » et « Services de garde ».

Nous avons laissé une large place au résumé de recherches québécoises sur la question des services de garde, plus spécifiquement à l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, publiée en 2005, ainsi qu'aux deux enquêtes publiées respectivement par l'Institut de la Statistique du Québec en 2004 et 2006, à savoir *Grandir en qualité 2003. Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs* et *Enquête sur les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2004*. À cela, nous avons joint des comparaisons internationales, faites à partir d'études publiées notamment en France, en Suède et aux États-Unis, concernant politiques familiales, conciliation travail-famille et services à la petite enfance. Dans cette optique, le rapport de l'OCDE publié en 2005, intitulé *Bébés et employeurs : comment réconcilier travail et vie de famille*, traitant de la conciliation travail-famille et des services de garde au Canada, en Finlande, au Royaume-Uni et en Suède, était un incontournable. Nous présentons également *Family Policy Matters. Responding to Family Change in Europe*, comparaison internationale publiée en 2004 par Linda Hantrais, conférencière invitée au colloque. De courtes synthèses de recherche, toutes téléchargeables, viennent compléter cette publication dédiée aux politiques familiales et au bien-être des enfants.

## Politiques familiales

HANTRAI, LINDA (2004) *FAMILY POLICY MATTERS. RESPONDING TO FAMILY CHANGE IN EUROPE*, BRISTOL, THE POLICY PRESS, 246 P.

Cet ouvrage constitue sans doute l'un des plus complets sur la question des politiques familiales en Europe et de leur impact dans la vie des familles. Il s'appuie sur l'analyse comparée des politiques familiales dans les 25 pays formant la nouvelle communauté européenne, d'où son intérêt. Il nous rappelle d'abord que la notion même de « famille » a bien entendu changé au cours des dernières décennies et que les États européens, en fonction de leur histoire, ne partagent pas nécessairement les mêmes indicateurs, tant au plan de la composition de la famille que des changements démographiques. La même remarque a souvent été faite à propos de la mesure du temps de travail : il faut tenir compte des variations nationales, notamment quand il est question des mesures de conciliation famille-travail. Malgré les différences dans les mesures, on note une nette convergence entre les États européens dans le développement de l'intérêt qu'ils accordent au vieillissement de la population, aux transformations dans la structure de la famille, aux rapports intergénérationnels et aux transformations de l'interface entre le travail rémunéré et non rémunéré.

Pour ce qui est des politiques familiales, l'auteure rappelle qu'elles ont longtemps été secondaires dans le cadre des politiques économiques. De plus, seuls quelques pays ont inscrit la question des politiques familiales dans leur constitution, ou encore y ont créé un ministère explicitement dédié. Il n'existe pas encore d'approche universelle, encore moins au plan statistique. Ailleurs, on parle plutôt de « profil bas ». Ce sont la France et les pays nordiques, où la légitimité de telles approches est largement reconnue, qui semblent avoir adopté une approche explicite et intégrée des diverses mesures favorables aux familles. À l'inverse, on trouve les pays au sud et à l'est, où les politiques sont moins cohérentes, moins financées et moins légitimées. Entre les deux, on retrouve des pays comme l'Allemagne et le Royaume-Uni, où la

rhétorique sur la famille est manifeste, mais où l'on hésite encore à intervenir dans un domaine considéré comme relevant de la vie privée.

Dans un contexte de disparités importantes, mesurer l'impact des politiques familiales n'est pas chose aisée, d'autant plus que les liens de cause à effet demeurent difficiles à établir, encore davantage s'il s'agit de considérer une politique spécifique. On peut certainement tenter d'évaluer si les personnes éligibles reçoivent effectivement les services et les prestations d'une politique familiale. Si des politiques ne peuvent être tenues directement responsables de telle ou telle évolution démographique (par exemple le taux de fécondité), il est également généralement accepté que l'absence de mesures publiques entraîne des effets négatifs, tout particulièrement parmi les populations les moins favorisées. On sait également que certaines politiques économiques ont un impact sur le niveau de vie des familles, sur les modes de vie (par exemple des politiques tenant compte ou non de la cohabitation), sur le support à l'aide intergénérationnelle (particulièrement dans l'aide aux personnes âgées) et sur la conciliation famille-travail.

Le dernier chapitre de l'ouvrage décrit une tentative de typologie des pays de l'Union européenne, selon leur politique familiale. Linda Hantrai distingue quatre grands groupes, selon que leur politique est « familialisée », « défamilialisée » (en tout ou en partie), ou « refamilialisée » (voir le tableau de la page suivante). Dans le premier groupe, les gouvernements font des efforts explicites, légitimés par la population, pour minimiser la dépendance des individus à l'égard de leur famille et pour soutenir directement les individus qui le nécessitent ainsi que les parents qui désirent demeurer sur le marché du travail. En ce sens, la politique est dite « défamilialisée ». Au sein de ce groupe, émergent deux ensembles selon la

structuration de l'aide publique et du système de transfert. On y retrouve les pays nordiques ainsi que la France, par exemple.

Dans un deuxième groupe, à politique « partiellement défamilialisée », la rhétorique de support est grande, mais les gouvernements sont encore réticents à intervenir; les mesures y sont moins directes, le financement parfois peu coordonné, et on y fait appel au secteur privé. Deux sous-groupes se distinguent selon leurs principes et mécanismes de financement, les Pays-Bas se situant dans une ligne médiane. Le troisième groupe est principalement composé de pays du Sud. Les politiques y sont fragmentées, peu coordonnées, et il y a généralement peu ou pas d'institutions publiques spécialisées. On délègue aux familles les responsabilités des soins à leurs membres. La politique est dite « familialisée ». Le quatrième groupe, enfin, à politique « refamilialisée », est principalement composé de pays de l'Europe de l'Est qui ont adhéré récemment à l'Union européenne. On est passé rapidement d'une dépendance des familles par rapport à l'État à une transition politique et économique aux effets parfois catastrophiques. D'où la nécessité pour ces pays de remettre en place peu à peu des éléments de politique familiale.

GILLES PRONOVOST

# La relation famille/politique dans les 25 pays de l'Union européenne

Défamiliarisée		Refamiliarisée	
<p>Explicite Cohérente Légitimée Coordonnée</p> <p>Aide aux parents sur le marché du travail Universelle/condition de résidence</p>		<p>Implicite/indirecte Rhétorique Pro-nataliste Semi-légitimée Non coordonnée Institutionnalisée Transitoire Sous-financée</p>	
<p>Fiscalisée Individualisée Services</p>	<p>Financement mixte Centrée sur la famille Prestations</p>		
<p><b>Danemark</b> <b>Finlande</b> <b>Suède</b></p>	<p><b>France</b> <b>Luxembourg</b> <b>Belgique</b></p>	<p><b>Estonie</b> <b>Lettonie</b> <b>Lituanie</b> <b>Hongrie</b></p>	<p><b>Rép. tchèque</b> <b>Slovénie</b> <b>Slovaquie</b> <b>Pologne</b></p>
<p><b>Irlande</b> <b>Royaume-Uni</b></p>	<p><b>Autriche</b> <b>Allemagne</b></p>	<p><b>Grèce</b> <b>Italie</b></p>	<p><b>Chypre</b> Fiscalisée</p>
<p><b>Pays-Bas</b></p>			
<p>Secteur privé Services privés et publics Fiscalisée</p>	<p>Impartition Prestations Financement mixte</p>	<p><b>Portugal</b> Cotisations <b>Espagne</b> Fiscalisée</p>	<p><b>Malte</b> Cotisations Religion Fort secteur privé</p>
<p>Condition de résidence Partiellement coordonnée Partiellement légitimée Rhétorique Implicite/indirecte</p>		<p>Sous-financée Non coordonnée Faiblement légitimée Non institutionnalisée Fragmentée</p>	
<b>Partiellement défamiliarisée</b>		<b>Familialisée</b>	

Source : Linda HANTRAIS (2004), figure 8.1, p. 200.

## Politiques familiales

ROY, LAURENT ET JEAN BERNIER (2006) *LA POLITIQUE FAMILIALE, LES TENDANCES SOCIALES ET LA FÉCONDITÉ AU QUÉBEC : UNE EXPÉRIMENTATION DU MODÈLE NORDIQUE?*, QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE, 110 P.

Ce rapport de recherche, rédigé par Laurent Roy et Jean Bernier de la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique (DRES), tente de répondre à une question qui s'est imposée au fil de leurs lectures et de leurs réflexions : le Québec peut-il, eu égard à sa politique familiale, aspirer à ce que son niveau de fécondité rejoigne celui des pays nordiques?

Le document comprend trois parties : la première traite de la situation et de l'évolution de la fécondité dans les pays développés, incluant le Québec; la seconde porte sur les principaux déterminants agissant sur l'évolution de la fécondité et la troisième tente de dégager des perspectives d'évolution de la politique familiale et de la fécondité au Québec.

Voici, en bref, les principaux constats et résultats de la recherche :

- La presque totalité des pays d'Europe ont connu une baisse importante de leur fécondité à partir du milieu des années 60. Le Québec n'a pas fait exception. Chez un petit nombre de pays européens, la baisse de la fécondité a été suivie d'une remontée depuis le milieu des années 80. C'est le cas notamment des pays nordiques, mais non du Québec.
- La période qui s'étend de 1965-1970 à aujourd'hui est caractérisée par un report de la fécondité dans le temps, c'est-à-dire la remise à des âges plus élevés des projets d'avoir des enfants. L'adoption d'une contraception efficace aux jeunes âges et de nouvelles modalités de vie, le déclin du mariage ainsi que la formation plus tardive des couples font en sorte que, pour la grande majorité des pays, la fécondité décline surtout aux âges antérieurs à trente ans.
- Chez certains pays, dont les pays nordiques, cette baisse de la fécondité avant trente ans a été en partie récupérée à des âges supérieurs à trente ans. Ce qui a permis une remontée de leur niveau de fécondité au cours des vingt dernières années. Au Québec, la récupération après l'âge de trente ans s'est manifestée plus tardivement et a été jusqu'ici moins importante que celle observée dans les pays nordiques, par exemple. Le mouvement de récupération amorcé n'a pas, jusqu'ici, été suffisant pour compenser les baisses de fécondité observées aux plus jeunes âges.
- Outre cette différence d'avec les pays nordiques, d'autres caractéristiques sont particulières au Québec et expliquent son faible niveau de fécondité : une proportion beaucoup plus élevée qu'ailleurs de femmes demeurées infécondes à la fin de leur vie reproductive (près d'une sur quatre) et une plus faible proportion de femmes qui ont une famille nombreuse (trois enfants ou plus). Donc, moins de femmes qui ont des enfants et celles qui en font ont de plus petites familles. De plus, l'écart entre le nombre d'enfants souhaités et le nombre d'enfants effectivement mis au monde est particulièrement élevé au Québec, comparativement aux autres juridictions.
- Toute une série de changements sociaux, démographiques, économiques et culturels se sont produits dans les années 60 et 70, qui ont eu un effet sur l'évolution de la fécondité. Ainsi en est-il de l'évolution de la nuptialité, de la divortialité, des naissances hors mariage, de la participation des femmes au marché du travail, de l'évolution de la scolarisation de ces dernières, de la pratique religieuse et du partage des tâches à la maison. Le Québec se situe très près des pays nordiques en ce qui concerne l'adoption, par les couples, de valeurs et de comportements dits modernes. On peut se demander pourquoi ces similitudes entre le Québec et les pays nordiques ne s'étendent pas à la fécondité.
- Les chercheurs sont d'avis que les politiques familiales des pays nordiques – qui soutiennent activement les couples à deux revenus et l'égalité des sexes – ont contribué au regain de leur fécondité. Dans les pays où dominent les ménages à deux gagne-pain, la littérature conclut que trois mesures complémentaires sont nécessaires, à savoir :
  - Un congé parental souple et généreux;
  - Une offre de services de garde subventionnés suffisante, souple et de qualité;
  - Une flexibilité des horaires de travail, particulièrement pour les parents de jeunes enfants.
- La faible fécondité actuelle du Québec peut s'expliquer par le délai qu'il a mis par rapport aux pays nordiques à adapter ses institutions aux valeurs et aux réalités des couples modernes à deux gagne-pain. En ce qui a trait à sa politique familiale, le Québec se trouverait à un stade de développement qui ressemble à celui observé chez les pays nordiques autour des années 1985-1990.
- Étant donné les similitudes, autant sur le plan des réformes apportées que des comportements, la fécondité pourrait se redresser au Québec, mais d'autres conditions seraient nécessaires, comme poursuivre le développement de la politique québécoise pour s'assurer que les milieux et les institutions soient davantage adaptés aux valeurs des individus, améliorer les conditions économiques et les conditions de travail des jeunes adultes, favoriser l'autonomie de ces derniers et valoriser la famille.

LAURENT ROY

## Politiques familiales

CONSEIL D'ANALYSE ÉCONOMIQUE (2005)

LA FAMILLE, UNE AFFAIRE PUBLIQUE, PARIS, LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, 467 P.

Le Conseil d'analyse économique – d'habitude porté vers les questions économiques et industrielles - a publié, en 2005, son 57<sup>e</sup> rapport annuel ayant pour titre *La famille, une affaire publique*. Ce rapport, rédigé par Michel Godet et Évelyne Sullerot, a fait appel à de nombreux chercheurs et collaborateurs. Constitué de chapitres très détaillés sur l'évolution des familles, les enjeux démographiques, les enfants défavorisés, l'environnement familial et le cadre de vie, alimenté d'une dizaine d'annexes, l'ouvrage propose de clarifier la politique familiale française, en vue de...

- Permettre aux jeunes couples de ne pas différer leur désir d'enfant;
- Mieux concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale;
- Renforcer les politiques sociales en faveur des familles d'enfants défavorisés;
- Accompagner la re-parentalisation des familles;
- Reconsidérer la fiscalité des familles;
- Inclure dans la politique familiale la politique sociale, à condition qu'elle soit « familialisée »;
- Remettre à plat les avantages familiaux différés pour les retraites, mais proposer des alternatives pour les parents, notamment de familles très nombreuses (p. 215).

Puis il énonce trois priorités (p. 216), à savoir :

- 1) Assurer le remplacement et l'éducation des générations afin de pérenniser les solidarités intergénérationnelles et de faciliter l'intégration des migrants;
- 2) Permettre aux hommes et aux femmes qui le souhaitent d'avoir les enfants qu'ils désirent tout en gardant le libre choix d'activité et sans se paupériser;
- 3) Lutter contre les inégalités familiales, sociales et territoriales.

Lesquelles priorités donnent lieu à la formulation de ces quatre objectifs (p. 216) :

- 1) Favoriser l'investissement en capital humain et l'épanouissement des enfants;
- 2) Moderniser la conciliation vie familiale/vie professionnelle en gérant mieux les âges et les temps;
- 3) Clarifier la politique familiale autour des trois volets (universel, horizontal et vertical) et
- 4) Améliorer la connaissance et la transparence de l'information statistique sur les enfants et les familles.

GILLES PRONOVOST



## Politiques familiales

FAGNANI, JEANNE ET GENEVIÈVE HOURIET-SEGARD,  
« FÉCONDITÉ ET POLITIQUES DE SOUTIEN AUX PARENTS QUI TRAVAILLENT. SIMILARITÉS ET DIFFÉRENCES ENTRE SIX PAYS EUROPÉENS »,  
*INFORMATIONS SOCIALES*, 2004, 118, P. 82-95.

Une étude des politiques de congés parentaux dans six pays européens (France, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Portugal, Norvège et Suède) permet de départager deux ensembles nationaux : ceux où la fécondité demeure en deçà du seuil de remplacement des générations, ceux dont la fécondité s'approche, voire dépasse le seuil de remplacement. Si tous les pays étudiés offrent certaines similitudes - notamment des maternités plus tardives -, la conclusion des auteures est sans équivoque : les pays qui cumulent une forte présence des mères sur le marché du travail et une fécondité

relativement élevée - la Norvège, la Suède et la France - sont ceux qui ont opté pour une politique prônant le modèle de « la mère qui travaille ». À noter que ces conclusions vont dans le même sens que l'étude de l'OCDE (2005) et les analyses comparatives de Linda Hantrais (2004).

GILLES PRONOVOST

## Politiques familiales

ANXO, DOMINIQUE, LENNART DELANDER ET JONAS MANSSON.  
« LES DÉTERMINANTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'UTILISATION DES CONGÉS PARENTAUX PAR LES PÈRES.  
UNE ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LA FRANCE ET LA SUÈDE », *RECHERCHES ET PRÉVISIONS*, PARIS, CNAF, NO. 84, JUIN 2006, P. 19-33.

« L'objet principal de cet article est d'analyser les déterminants socio-économiques de l'utilisation des congés paternels en France et en Suède. L'étude révèle des disparités nationales importantes concernant l'impact des environnements socio-économique et institutionnel sur l'usage du congé parental.

En France, le faible montant de l'indemnité forfaitaire et la faible garantie de retour à l'emploi constituent un obstacle majeur à la participation des pères au congé parental et influent très fortement sur le processus de sélection des pères au sein du dispositif. Les modalités de mise en oeuvre de l'allocation parentale d'éducation à temps plein créent des effets de seuils importants, se traduisant par une surreprésentation de pères « vulnérables » tant du point de vue de leur situation sur le marché du travail que par leur faible niveau de formation et de salaire.

En Suède, en revanche, la garantie complète de retour à l'emploi couplée à un taux de compensation de revenu particulièrement généreux fait que le processus de sélection des pères au sein du dispositif est beaucoup moins discriminant, une situation stable dans l'emploi et un niveau de formation élevé des parents favorisant la participation des pères au congé parental. L'exemple suédois révèle, néanmoins, que si la flexibilité et le degré de générosité des dispositifs de congés parentaux restent décisifs, ces modalités favorables ne constituent pas une condition suffisante pour créer une répartition intra-familiale plus égalitaire de l'absence parentale » (p. 19).

GILLES PRONOVOST

## Politiques familiales

NATIONAL INSTITUTE OF CHILD HEALTH AND HUMAN DEVELOPMENT (NICHD) (2005)  
*CHILD CARE AND DEVELOPMENT: RESULTS FROM THE NICHD STUDY OF EARLY CHILD AND YOUTH DEVELOPMENT*,  
 NEW YORK, GUILFORD PRESS, 474 P.

On a publié, en 2005, cet important ouvrage qui fait le point sur les résultats les plus probants de l'expérience américaine. Le *National Institute of Child Health and Human Development* (NICHD) a réalisé une étude qui a fait le suivi de 1 364 enfants, nés en 1991. L'objectif premier de cette recherche était d'évaluer l'influence de la garde des enfants par des personnes autres que la mère (« *non-maternal care* », c'est-à-dire les garderies publiques et privées, les garderies en milieu dit familial, les grands-parents, etc.), sur leur développement socio-affectif, cognitif, langagier, physique et sur leur santé. Ces différentes dimensions ont fait l'objet de mesures spécifiques à l'aide de tests divers. Les mesures ont été faites sur huit périodes : lorsque les enfants avaient un, six, quinze, vingt-quatre, trente-six, et cinquante-quatre mois, en maternelle et en première année. Dans ces deux derniers cas, on a aussi fait des observations en classe et demandé aux professeurs de compléter un questionnaire.

L'ouvrage édité est une collection de vingt-huit rapports de recherche publiés par le NICHD, en plus d'une introduction qui présente la méthodologie et résume les principaux résultats, ainsi qu'une conclusion. Il n'est pas possible, bien entendu, d'en faire le résumé complet. Nous nous inspirons du sommaire des résultats publiés au premier chapitre pour présenter les leçons à tirer de cette recherche majeure.

### L'entrée en services de garde

À mesure qu'ils vieillissent, les enfants passent de plus en plus de temps dans des soins dits « non-maternels ». C'est vers l'âge de 3 mois que débute la garde « hors mère », pour une moyenne de 29 heures par semaine; à

l'âge de 12 mois, la moyenne est déjà de 34 heures par semaine.

Ce qui influence le plus l'appel à des services de garde semble être le revenu familial. On n'hésite pas à dire que les caractéristiques économiques du milieu familial comptent davantage que ses caractéristiques démographiques. L'étude revient sur ce sujet à de multiples reprises. Ce sont les familles aux revenus plus importants qui font appel le plus rapidement aux services de garde, mais leurs enfants y passent moins de temps. Ce sont elles également qui placent leurs enfants dans des services de plus grande qualité. Les mères qui ont un niveau d'éducation plus élevé, ou encore qui jugent de manière positive leur maintien en emploi, font également plus rapidement appel aux services extra-familiaux.

Dans une autre étude publiée en 2006 (Gordon et Hognas), on a aussi démontré que les familles qui débute plus rapidement leur recherche de services aux enfants sont généralement celles où la mère est satisfaite de son emploi, et ce sont celles également qui fondent leur choix sur la base de la qualité du service plutôt que sur celle de son accessibilité : elles parviennent aussi plus facilement à trouver le type de garde qu'elles espèrent, et sont moins sujettes à devoir imposer à leur enfant un changement de lieu.

### L'impact de la qualité des services sur le développement des enfants

L'étude a démontré qu'au moment de l'enquête, la majorité des services publics ou privés de garde d'enfants âgés entre 6 et 36 mois ne rencontraient pas les critères de qualité de l'*American Public Health Association*

et de l'*American Academy of Pediatrics* (ratio enfants-éducateurs, formation des éducateurs, etc.). Comme on peut s'en douter, les résultats confirment sans l'ombre d'un doute que la qualité des services de garde apparaît comme un prédicteur constant de la qualité du développement des enfants, à tous les niveaux (langagier, émotif, social, etc.). Elle est de plus associée de manière significative à de meilleures relations mère-enfant et à moins de troubles de comportement. Les mêmes observations empiriques ont été faites au moment où les enfants étaient en maternelle ou en première année. On n'hésite pas à écrire que des services de faible qualité sont généralement très dommageables pour les enfants.

### L'impact de la nature du service de garde

On s'est longtemps interrogé à savoir quel type de garderie (public, privé, en milieu familial, garde par les parents) avait le meilleur effet sur le développement des enfants. L'étude américaine conclut que la nature du service de garde semble peu déterminante : c'est la qualité du service qui compte. Cependant, après l'âge de 3 ans, les enfants qui connaissent encore de longues heures de garde par un tiers (à la maison ou ailleurs), plutôt que dans un milieu d'enfants, peuvent connaître un développement moindre.

### La durée de la garde

L'étude démontre que plus un enfant passe de temps en garderie, moins les mères entretiennent des interactions significatives avec lui. Si en plus la mère se montre moins sensible à son enfant, celui-ci peut démontrer des problèmes d'attachement.

## Politiques familiales

### L'importance première du milieu familial

Les familles à faibles revenus font plus longtemps appel aux services extra-maternels. Comme on l'a vu, celles à meilleurs revenus font plus souvent appel à des services de qualité. Le niveau d'éducation des parents, tout particulièrement celui de la mère, constitue un prédicteur puissant de la nature du développement que connaîtra l'enfant, de même que de la qualité des relations parents-enfants. Dans l'ensemble, l'étude démontre assez clairement qu'à l'âge de 3 ans, par exemple, « les caractéristiques du milieu familial constituent des prédicteurs plus stables du développement socio-affectif et cognitif des enfants que les facteurs associés aux services de garde » (p. 33). On fait référence ici au niveau de vie, à la qualité de l'environnement domestique, mais aussi à la qualité des interactions parents-enfants, à la sensibilité des parents par rapport à leurs enfants, à l'étendue du vocabulaire, à des méthodes moins autoritaires, etc. On n'hésite pas à conclure d'ailleurs que l'impact des expériences que font les enfants en services de garde, même très tôt dans leur vie, ne peut être évalué adéquatement sans tenir compte de leurs conditions de vie familiale. On a même tenté de quantifier les effets de l'un et l'autre milieu. On en arrive à la conclusion que la qualité du développement observé chez les enfants (tel que mesuré par une batterie de tests) n'est expliquée que pour le quart par la qualité d'un service de garde, la majorité de la variance (soit les trois quarts des effets) s'expliquant par la nature du milieu familial (p. 262).

La conclusion à ce sujet semble sans appel : « De manière générale, les résultats suggèrent

que le rôle de la famille n'est pas affaibli de manière significative, ni même altéré, si les enfants font une expérience importante de services de garde en bas âge. De manière plus spécifique, lorsque l'on contrôle la qualité et la quantité des services donnés aux enfants, on observe toujours une relation statistiquement significative entre d'une part les facteurs reliés à la famille et, d'autre part, le développement des enfants au plan cognitif, langagier, et socio-émotif, et ce, en concordance avec les recherches antérieures des 50 dernières années dans lesquelles on ne prenait pas en considération la question des services de garde » (trad. libre, p. 419).

### L'attachement maternel

On s'est interrogé sur l'influence de la garde extra-familiale sur le développement de la relation mère-enfant, sur l'attachement aux parents et la qualité du lien familial. L'étude conclut que le fait d'être placé en service de garde ne constitue pour un enfant ni un facteur de risque, ni un avantage réel (p. 207, p. 222). Ici, c'est la sensibilité de la mère et la qualité de son attention qui affecte le plus le lien mère-enfant (p. 420). On rappelle aussi que c'est l'ensemble des caractéristiques familiales qui comptent le plus, plutôt que le seul lien mère-enfant (p. 192).

### Les risques des services de garde

Même si des services de qualité ont un impact positif sur le développement des enfants, le fait que les enfants soient majoritairement en garderie ne va pas sans risque. Le plus connu est le développement hâtif d'infections de toutes sortes (otites, rhumes, etc.), lesquelles se résorbent rapidement dans la plupart des cas. L'étude auprès de l'échantillon des

enfants de 4 ans conclut que le risque le plus important est celui de problèmes de comportement, particulièrement dans le cas des enfants qui ont connu très tôt des services de garde extra-familiaux et qui y passent de longues heures (p. 390). Ces problèmes sont amplifiés dans le cas des familles à faible revenu, et diminués de manière significative dans le cas des familles plus aisées.

GORDON, Rachel A. et Robin S. HOGNAS, « The Best Laid Plans: Expectations, Preferences, and Stability of Child-Care Arrangements », *Journal of Marriage and the Family*, May 2006, vol. 68, no. 2, p. 373-393.

GILLES PRONOVOST

## Politiques familiales

DURFEE, ALESHA ET MARCIA K. MEYERS, « WHO GETS WHAT FROM GOVERNMENT? DISTRIBUTIONAL CONSEQUENCES OF CHILD-CARE ASSISTANCE POLICIES », *JOURNAL OF MARRIAGE AND THE FAMILY*, NO. 68, AOÛT 2006, P. 733-748.

L'aide aux enfants et aux familles est très fragmentée aux États-Unis, en raison des politiques fédérales et de la diversité des programmes des états américains. Il existe trois principaux mécanismes de soutien aux familles. Le premier est le crédit fédéral d'impôt non remboursable pour des dépenses liées aux soins aux enfants, dont le taux varie de 20 % à 35 % des dépenses admissibles. Vingt-six états américains offrent également de tels crédits d'impôt, dont onze en crédits remboursables, incluant l'État de New York. Le gouvernement fédéral offre également, par le biais de quelques programmes, des aides directes pour l'utilisation de garderies privées, en retour d'une contribution partielle des familles : par contre, il semble que seule une minorité de familles défavorisées aient accès à ce programme, contingenté et strictement réglementé. Le troisième mécanisme est l'offre de services éducatifs préscolaires (*kindergarten*). L'aide fédérale, ajoutée à celle des trente-six états qui soutiennent ces services, est généralement attribuée aux familles défavorisées seulement.

L'État de New York est l'un des seuls six états américains ayant autorisé ces services pour

l'ensemble des familles. De plus, la ville de New York gère un programme d'aide aux familles défavorisées ayant de jeunes enfants, qui ne suffit toutefois pas à combler tous les besoins. C'est dans ce contexte qu'une recherche américaine a pris pour étude de cas la ville de New York, pour tenter de répondre à la question : « Quel type de famille reçoit de l'aide publique pour les soins aux enfants? ». La base de données a été constituée à partir de l'enquête biennale *New York Social Indicators Survey*. L'échantillon final est de 646 familles, et doit donc être considéré non pas comme *représentatif* mais comme *indicatif* de tendances.

Comme on peut s'en douter, les familles dont la mère travaille sont plus susceptibles de recevoir de l'aide publique : 40 % des familles américaines, 50 % de celles dont la mère occupe un emploi, reçoivent une aide quelconque des divers paliers de gouvernement, pour un montant annuel de près de 4 000 US \$ (dont environ 851 \$ en crédits d'impôt) : l'aide publique aux familles américaines avec jeunes enfants est donc plus répandue que celle généralement estimée. C'est pour la tranche d'âge des enfants de 3 à 5 ans que l'aide est la plus substantielle.

Constatation inquiétante : les familles défavorisées (tel que mesuré par un indicateur de revenu faible) ne sont pas plus susceptibles de recevoir de l'aide que les familles au revenu 300 fois plus élevé, essentiellement en raison des crédits d'impôt qui ne peuvent s'appliquer qu'à ceux qui ont un revenu imposable suffisant. De plus, les politiques ont pour effet d'avantager les familles dont les enfants sont âgés entre 3 et 5 ans, au détriment des familles avec des enfants plus jeunes.

L'article conclut que les États-Unis se différencient de la plupart des pays industrialisés par l'absence de politique intégrée d'aide aux enfants. Si près de la moitié des familles américaines bénéficient d'une aide quelconque, les programmes actuels sont faiblement coordonnés et sont loin d'un système équitable et universel.

GILLES PRONOVOST



## Conciliation travail-famille

- BIANCHI, S., J. ROBINSON AND M.A MILKIE (EDS) (2006)  
*CHANGING RHYTHMS OF AMERICAN FAMILY LIFE*, NEW YORK, RUSSEL SAGE, 249 P.
- BIANCHI, S., V. WIGHT AND S. RALEY (2005) « MATERNAL EMPLOYMENT AND FAMILY CAREGIVING: RETHINKING TIME WITH CHILDREN IN THE ATUS », ATUS CONFERENCE, WASHINGTON, 49 P.
- FRIEDBERG, L. AND A. WEBB (2005) « THE CHORE WARS: HOUSEHOLD BARGAINING AND LEISURE TIME », ATUS CONFERENCE, WASHINGTON, 39 P.
- LETRAIT, MURIEL (2005) « TEMPS CONSACRÉ AUX ENFANTS, AU TRAVAIL ET MOMENTS POUR SOI DES MÈRES », *RECHERCHES ET PRÉVISIONS*, 82, P. 87-94.
- PRONOVOST, GILLES (2005) « TEMPS FAMILIAL, TEMPS PARENTAL », *TEMPS SOCIAUX ET PRATIQUES CULTURELLES*, QUÉBEC, PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, P. 109-122.
- ROBINSON, JOHN (2003) « LA VIE QUOTIDIENNE : UNE COMPARAISON FRANCE/ÉTATS-UNIS », *FUTURIBLES*, P. 41-58.

Il est généralement admis que puisque les deux parents travaillent et se disent régulièrement en manque de temps, ils doivent nécessairement consacrer moins de temps à leurs enfants. Mais qu'en est-il? Les parents consacrent-ils vraiment moins de temps à leurs enfants? Pour faire la part des choses sur cette question, nous nous référons ici à une série d'études dites d'emploi du temps : la méthodologie consiste généralement à reconstituer avec les informateurs leur emploi du temps des 24 heures précédant la journée de l'enquête. Statistique Canada a conduit quatre de ces enquêtes, dont la plus récente remonte à 2005, et dont les résultats généraux ont déjà été diffusés. Aux États-Unis, trois enquêtes annuelles viennent d'être réalisées, entre 1992 et 1995. Il ne s'agit pas de demander dans le sondage combien de temps on pense consacrer à telle ou telle activité, mais bien de plutôt reconstituer l'occupation des vingt-quatre heures d'une journée. Compte tenu de la diminution du nombre d'enfants et de leur poids démographique, il va de soi que pour l'ensemble de la population, le temps quotidien qui leur est consacré va en décroissant. Mais si l'on rapporte le temps consacré aux enfants aux seuls parents, actifs et ayant des enfants à la maison, une toute autre image en ressort.

En premier lieu, le temps total pendant lequel les parents demeurent en compagnie de leurs enfants est relativement stable chez les pères actifs et a tendance à diminuer chez les mères sur le marché du travail. Telle est la tendance au Québec, que l'enquête de 2005 de Statistique Canada permettra sans doute de confirmer. On observe à cet égard un

rapprochement significatif du temps des pères et de celui des mères, au point qu'il n'est pas impossible que l'enquête de 2005 permette de dessiner une nette convergence entre les deux.

Si l'on ne prend en considération, cette fois, que le temps qui est directement associé aux soins aux enfants (on peut être avec son enfant au supermarché ou devant la télévision, mais il ne s'agit pas d'un temps de *soin*), les pères actifs ont tendance à accroître leur temps parental et les mères actives à le diminuer, au point qu'encore ici se dessine à court terme une nette convergence. L'analyse des données américaines indique par ailleurs que le temps des mères n'a jamais véritablement décliné en ce pays, et que celui des pères continue de croître. En fait, il semble que ce soit aux États-Unis que les parents consacrent le plus de temps à leurs enfants (Robinson, 2003).

Si les enfants ont moins de cinq ans, les chiffres passent du simple au double, voire au triple. Comme on peut s'en douter, la période la plus intense de temps parental est celle pendant laquelle les enfants sont en bas âge, d'où la pression pour la conciliation famille-travail et la demande de congés parentaux provenant des familles avec de jeunes enfants. Les plus stressées par le manque de temps sont les mères actives ayant de jeunes enfants. Les plus scolarisées consacrent plus de temps à leurs enfants.

Dans un autre ordre d'idées, les mères actives ont tendance à diminuer régulièrement le temps qu'elles consacrent aux

tâches domestiques, les pères à l'accroître; mais les femmes consacrent encore deux fois plus de temps que les hommes à de telles tâches... On constate ainsi que l'entrée des femmes sur le marché du travail a eu pour effet de créer une certaine pression sur les hommes pour qu'ils partagent, encore timidement, les travaux domestiques, mais qu'elle n'a pas d'incidence notable sur le temps parental maternel, alors que le temps parental paternel est en croissance. La diminution des travaux domestiques chez les femmes actives a permis à celles-ci de profiter d'un peu plus de temps libre et de temps personnel, au point de se rapprocher de celui des hommes actifs.

Les études menées sur le Québec indiquent également que chez les *jeunes pères*, les tendances sont encore plus prononcées. C'est d'ailleurs au Québec, en comparaison avec le Canada, la France et les États-Unis, que les pères actifs passent le plus de temps avec leurs enfants. Un ouvrage américain publié il y a quelques mois à peine (Bianchi *et al.*, 2006), confirme bien ces tendances. Au plan international, les mères américaines et australiennes sont celles qui consacrent le plus de temps à leurs enfants : il en est de même pour les pères canadiens, australiens et britanniques.

GILLES PRONOVOST

## Conciliation travail-famille

OCDE (2005) *BÉBÉS ET EMPLOYEURS : COMMENT RÉCONCILIER TRAVAIL ET VIE DE FAMILLE. CANADA, FINLANDE, ROYAUME-UNI ET SUÈDE. VOLUME 4, 280 P.*

Cette étude, dédiée à la réconciliation du travail et de la vie familiale, « analyse comment l'éventail de mesures existantes au Canada (notamment dans la province de Québec), en Finlande, au Royaume-Uni et en Suède [...] oriente le comportement des parents sur le marché du travail mais aussi de la société dans son ensemble » (p. 3). De nombreux pays ont déjà investi, considérablement et depuis longtemps, dans leur politique familiale; d'autres commencent timidement à le faire, dépassant le réflexe politique traditionnel qui veut que la famille soit quelque chose de privé, sur lequel l'État n'a pas à intervenir. *Bébés et employeurs : comment réconcilier travail et vie de famille* « rapproche ces deux groupes de pays à travers, d'une part, la Finlande et la Suède, qui ont commencé à mettre en œuvre des politiques familiales à la fin des années 60/début des années 70, et de l'autre, le Canada (et plus particulièrement la province de Québec) et le Royaume-Uni, pays dans lesquels les mesures publiques visant à concilier travail et vie familiale sont bien plus récentes » (p. 14).

On y apprend que « les quatre marchés du travail affichent des taux d'emploi féminin élevés : au moins trois femmes sur quatre dans la tranche d'âge 25-54 ans travaillent » (p. 14), mais que toutefois « la situation des femmes et des mères de famille sur le marché du travail est très différente d'un pays à l'autre, en terme de possibilités, de type de travail et de condition de travail » (*Idem*). Le travail à temps plein des mères constitue la norme au Canada, en Finlande et en Suède, mais non au Royaume-Uni, où le travail à temps partiel est très répandu (*Idem*).

Le premier chapitre expose les principales conclusions et recommandations découlant de l'étude des mesures permettant de mieux articuler travail et famille, dans chacun des quatre pays énumérés ci-haut. Il démontre « comment les pratiques professionnelles, les politiques en matière de garde d'enfants et les systèmes de prélèvements/prestations influent sur le comportement des parents qui cherchent à trouver un équilibre optimal entre travail et obligations familiales » (p. 11). Les second et troisième chapitres sont

consacrés, respectivement, au contexte socio-économique général et à la condition des mères et des pères sur le marché du travail.

Le quatrième chapitre « analyse les différences quant à la nature des services de garde et à leurs effets sur la capacité à concilier vie professionnelle et vie familiale » (p. 102). Il fait le lien entre le taux d'activité des femmes et le développement de services de garde en vue d'analyser les objectifs des pouvoirs publics en matière de garde d'enfants, offre une vue générale des systèmes existants et de leur utilisation, et aborde les différences entre les approches des pouvoirs publics en matière de prestation de services de garde d'enfants, au sein des quatre pays étudiés (le tableau des pages 114 à 116 illustre bien ces différences). Le cinquième, quant à lui, traite des régimes d'imposition et de prestations sociales et de leur influence sur les décisions des parents relativement au travail et à la garde d'enfants. Le sixième et dernier chapitre se consacre à l'aménagement du temps de travail des parents. Les sections de l'ouvrage les plus intéressantes sont, selon nous, les chapitres 1 et 4.

Les politiques sociales et familiales sont orientées, dans les quatre pays, vers l'emploi, même si les approches de chacun d'eux peuvent différer. En Finlande et en Suède, par exemple, « les objectifs de la politique sociale s'inscrivent dans un système universel d'aide sociale, qui concerne tout le monde, tout au long de la vie, alors qu'au Canada et au Royaume-Uni, les politiques sociales ont jusqu'ici visé plus particulièrement les groupes à faible revenu » (p. 22).

En Finlande et en Suède, les politiques en place assurent une continuité d'aide aux parents, de la naissance à l'entrée à l'école, qui leur permet de vaquer à leurs occupations professionnelles à temps plein, tout en consacrant du temps à leurs enfants. Ces politiques créent « un environnement dans lequel les parents peuvent réellement prévoir et combiner leurs responsabilités professionnelles et familiales sans interruption » (p. 23).

Au Royaume-Uni, où les questions touchant à la famille sont encore considérées comme

extérieures à la sphère publique, « on accorde une grande importance à la lutte contre la pauvreté infantile et à l'aide au développement de l'enfant », mais les mesures favorisant la promotion de l'emploi des femmes et l'égalité des sexes « ne constituent cependant pas les objectifs premiers de la politique menée par les pouvoirs publics » (p. 23).

Au Canada, le modèle général de la politique sociale est passé « d'un objectif limité aux familles modestes à un système englobant les questions liées à l'emploi des parents et au développement de l'enfant » (p. 24). Compte tenu des différents paliers administratifs, « il existe un large éventail d'objectifs des pouvoirs publics et de nature des programmes d'aide à travers le pays » (*Idem*). Au Québec, « la politique familiale et le système de garde d'enfants s'attachent en premier lieu à aider les parents qui travaillent et à favoriser le développement de l'enfant » (*Idem*). Toutefois, « les préoccupations relatives aux budgets publics et aux charges fiscales limitent la portée des dispositifs publics d'aide aux familles » (p. 25).

Quatre pays, quatre façons de concevoir l'aide à apporter aux familles. Mais si « la conception et la portée des politiques sociales et familiales varient largement d'un pays à l'autre, à l'instar des choix que font les parents pour concilier vie professionnelle et vie familiale, [...] l'objectif avoué des quatre pays est d'aider les parents de telle sorte qu'ils disposent d'une réelle marge de manœuvre pour faire des choix concernant le travail et la garde des enfants » (p. 23).

\* Pour commander ce rapport, en version papier ou électronique, allez au [www.oecd.org/home](http://www.oecd.org/home); cliquez sur « Français » (en haut à droite), puis dans la rubrique « Services en ligne », cliquez sur « Librairie ». Recherchez par mots-clé; tapez « Bébés ».

ÉLIZABETH COUTU

## Conciliation travail-famille

MÉDA, DOMINIQUE, « LA CONCILIATION EMPLOI-FAMILLE ET LES TEMPS SOCIAUX », DANS TREMBLAY, DIANE-GABRIELLE, (SOUS LA DIRECTION DE), *DE LA CONCILIATION EMPLOI-FAMILLE À UNE POLITIQUE DES TEMPS SOCIAUX*, QUÉBEC, PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, 2005, P. 13-34.

MÉDA, DOMINIQUE, « CONCILIER TRAVAIL ET FAMILLE », DANS CONSEIL D'ANALYSE ÉCONOMIQUE, *LA FAMILLE, UNE AFFAIRE PUBLIQUE*, PARIS, LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, 2005, P. 309-324.

Outre ces deux ouvrages dont il sera question ici, Dominique Méda est également l'auteur de *Le travail : une valeur en voie de disparition* (Paris, Aubier, 1995), de *Qu'est-ce que la richesse?* (Paris, Aubier, 1999) et de *Le temps des femmes. Pour un nouveau partage des rôles* (Paris, Flammarion, 2001). Jusqu'à tout récemment, elle a dirigé la direction de la recherche au ministère français de l'emploi.

Sur la base de ses recherches et de ses analyses, elle propose, dans les deux ouvrages cités ci-haut, quelques propositions d'action pour la conciliation famille-travail. Après avoir rappelé que le travail et la famille sont deux valeurs structurantes de l'identité personnelle, mais qu'elles sont grandes consommatrices de temps, elle poursuit en rappelant les déséquilibres persistants dans les rapports aux temps chez les hommes et les

femmes : déséquilibre dans les tâches domestiques, non compatibilité des horaires professionnels chez les femmes avec la venue d'un enfant, etc. Ces faits sont maintenant bien étayés. Le principe de base est pourtant simple! Promouvoir l'égalité dans l'accès au travail et dans les responsabilités familiales, de manière à s'assurer que les femmes qui souhaitent avoir des enfants ne soient pas pénalisées dans leur carrière professionnelle.

La première intervention préconisée porte sur le développement de services de garde accessibles et de qualité, ainsi que sur des congés parentaux généreux. La seconde intervention renvoie à l'aménagement du temps de travail : « bureaux du temps », aménagements souples du temps de travail pour les parents, etc. La troisième intervention qu'elle préconise vise à inciter les

hommes à prendre leur part des responsabilités familiales. Sur ce dernier point, elle précise que « sans un nouveau signal de la part de la société et sans nouvelles pratiques de la part des entreprises, les changements enregistrés risquent de ne pas suffire » (*Concilier travail et famille*, p. 32).

Elle rappelle, en conclusion, que « le temps consacré à la parentalité, aux tâches de soin, à l'affection, aux relations, à la discussion, à l'éducation, etc. est un temps éminemment important qui, pour n'être pas productif au sens classique du terme, n'en est pas moins essentiel pour l'équilibre et le développement de nos sociétés » (*La conciliation emploi-famille et les temps sociaux*, p. 32).

GILLES PRONOVOST

## Services de garde

JAPÉL, CHRISTA, RICHARD E. TREMBLAY ET SYLVANA CÔTÉ (2005) « LA QUALITÉ, ÇA COMPTE! RÉSULTATS DE L'ÉTUDE LONGITUDINALE DU DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS DU QUÉBEC CONCERNANT LA QUALITÉ DES SERVICES DE GARDE ». CHOIX IRPP VOLUME 11, NUMÉRO 4, 46 P.

L'un des objectifs poursuivis par l'adoption de la politique des services de garde à contribution réduite était de « favoriser l'égalité des chances en offrant à tous les enfants un milieu de garde qui favorise leur développement socio-affectif et cognitif » (p. 46). Ce rapport fait la lumière sur la réalisation de cet objectif. Il présente les résultats d'une enquête menée dans le cadre de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ), qui suit annuellement une cohorte de 2 223 enfants, nés en 1997 et 1998. Cette enquête a permis d'évaluer la qualité globale des services offerts dans plus de 1 500 milieux de garde (en installation, en

milieu familial, en garderies privées et en milieu familial non régis), auprès de 900 enfants (suivis entre l'âge de 2 ans et demi et cinq ans), mais aussi d'interroger le lien existant entre le statut socioéconomique des familles et la qualité des milieux de garde fréquentés par ces enfants.

Le concept de qualité retenu dans cette enquête repose sur les critères suivants : les interactions entre le personnel et les enfants, le programme d'activités, les interactions entre le personnel et les parents, les compétences du personnel, le ratio personnel-enfants, les conditions mises en

place pour assurer la santé et la sécurité des enfants, l'alimentation, l'environnement physique et la gestion du service de garde (p. 11).

Les résultats de l'évaluation (p. 46) dénotent principalement que...

- « La majorité des milieux de garde (61 %) évalués répondent aux critères de qualité minimale, c'est-à-dire que la santé et la sécurité des enfants y étaient assurées, mais que la composante éducative y était minimale ».

- Globalement, « un quart des milieux (27 %) offrait un niveau de qualité bon, très bon ou excellent, c'est-à-dire qu'ils offraient des services appropriés aux stades de développement des enfants et qu'ils constituaient un environnement éducatif et stimulant; 12 % des services étaient jugés de qualité inadéquate ».
- « Dans tous les types de milieux observés, la qualité de la communication et des interactions entre le personnel et les enfants constituait le point le plus fort. À l'opposé, la qualité des activités éducatives et des soins personnels était problématique ».
- « Les centres de la petite enfance (CPE) étaient généralement de meilleure qualité que les autres types de services : 35 % des CPE en installation et 29 % des CPE en milieu familial étaient jugés de bonne qualité, contre 14 % des garderies privées et 10 % des services en milieu familial non régis ».
- « À l'inverse, 27 % des garderies privées et 26 % des services en milieu familial non régis étaient de qualité inadéquate, contre 6 % des CPE en installation et 7 % des CPE en milieu familial ».

Les résultats de cette enquête corroborent ceux de l'évaluation *Grandir en qualité*, menée en 2003 par l'Institut de la statistique du Québec, et ceux du rapport *Oui, ça me touche!*, paru à la suite d'une enquête pancanadienne réalisée en 1998. Ces trois études en viennent à des conclusions semblables en ce qui a trait à la qualité inférieure des milieux de garde à but lucratif, comparativement à celle des milieux de garde à but non lucratif (p. 34). Notons cependant les limites de l'enquête *La qualité, ça compte!* : le profil de la qualité utilisé ne concerne que les milieux de garde que les enfants ont fréquentés à partir de l'âge de 2 ans et demi (pas de données sur la qualité des services

offerts aux plus jeunes), et tous les parents contactés n'ont pas accepté de participer à l'enquête, ce qui peut limiter la représentativité de l'échantillon (p. 6-7).

Certaines observations (p. 46), basées sur les informations recueillies auprès des parents en ce qui a trait à leur revenu, à leur éducation et à leur emploi, peuvent être faites ici :

- « Les enfants qui fréquentaient un milieu de garde étaient généralement issus de milieux plus favorisés que ceux qui n'en fréquentaient pas ».
- « La qualité d'ensemble des milieux fréquentés par les enfants issus de familles moins bien nanties était significativement moins élevée que celle des milieux fréquentés par les enfants de familles mieux nanties ».
- « Les enfants issus de familles plus défavorisées étaient plus susceptibles de fréquenter des milieux de garde de qualité inadéquate : 1 milieu de garde sur 5 fréquenté par ces enfants était de qualité jugée inadéquate, contre moins de 1 sur 10 pour les enfants de familles aisées ».
- « Dans les CPE en installation, les enfants recevaient des services dont la qualité était en moyenne d'un même niveau, quel que soit le statut socioéconomique des parents utilisant leurs services ».
- « Par contre, les CPE en milieu familial, les garderies privées et les milieux familiaux non régis fréquentés par les enfants de familles plus défavorisées étaient de moindre qualité que les milieux de garde du même type utilisés par les familles plus aisées ».

À la lumière de ces résultats, plusieurs recommandations (p. 46) sont mises de l'avant afin d'améliorer la qualité des services de garde, mais aussi de réduire l'écart relié à la variable

« statut socioéconomique », entre autres : 1) « d'améliorer la formation des éducatrices, car le personnel est l'élément clé de la qualité en milieux de garde, notamment en ce qui concerne la fréquence et la variété des activités éducatives, ainsi que sur les mesures de santé et sécurité »; 2) « de revoir la réglementation concernant le ratio éducatrice/enfant et l'espace intérieur et extérieur minimal requis par enfant, car les exigences québécoises actuellement en vigueur correspondent à un niveau de qualité minimale et peuvent difficilement assurer la mise en oeuvre d'un programme éducatif basé sur l'apprentissage individualisé »; 3) « de développer davantage le réseau des CPE en installation dans les quartiers défavorisés et de cibler certaines interventions, car une approche universelle qui ne prévoit pas de mesures particulières pour réduire les écarts socioéconomiques risque de les aggraver ».

Bien que la qualité des services de garde soit bénéfique à tous les enfants, une attention particulière devrait être portée aux enfants provenant de milieux socioéconomiquement défavorisés, « parce que ce sont eux qui ont le plus à gagner de la fréquentation de services de garde de haute qualité, et qu'ils sont également les plus susceptibles de fréquenter ceux de moindre qualité » (p. 6).

\*À noter que ce rapport est téléchargeable au [www.irpp.org/fr](http://www.irpp.org/fr), à la rubrique « Publications en demande ».

ÉLIZABETH COUTU

## Services de garde

DROUIN, C., N. BIGRAS, C. FOURNIER, H. DESROSIERS ET S. BERNARD (2004)  
*GRANDIR EN QUALITÉ 2003. ENQUÊTE QUÉBÉCOISE SUR LA QUALITÉ DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS,*  
 QUÉBEC, INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 597 P.

En 1997, sont formulées, au sein de la politique familiale québécoise, trois nouvelles dispositions, dont celle prévoyant « la mise en place d'un réseau de services de garde éducatifs à la petite enfance plus accessible en matière de places et de déboursés » (p. 37), et ce afin de permettre aux jeunes enfants de « bénéficier d'un encadrement qui favorise leur développement, de se familiariser progressivement avec un environnement d'apprentissage stimulant et d'acquérir des habiletés qui les placeront en situation de réussite à l'école » (*Idem*). L'État québécois énonce alors clairement le rôle éducatif dévolu aux services de garde.

Pourquoi mesurer la qualité des services de garde éducatifs? Plusieurs études ont démontré « que c'est la qualité de ces services, et non le simple fait de les fréquenter, qui influe sur le développement des enfants » (p. 38). C'est dans cette optique que l'enquête *Grandir en qualité* a été menée, en 2003 : mesurer la qualité des services de garde éducatifs au Québec et déterminer les facteurs associés à la qualité de ces services.

Le concept de « qualité » a été scindé en quatre dimensions, « afin de préciser les aspects qui contribuent de manière complémentaire à la qualité d'ensemble des services que reçoivent les enfants » (p. 39). Ces dimensions sont : 1) la structuration des lieux, 2) la structuration et la variation des types d'activités, 3) l'interaction de l'éducatrice ou de la responsable du service de garde en milieu familial (RSG) avec les enfants, et 4) l'interaction de l'éducatrice ou de la RSG avec les parents. De plus, les données recueillies ont été regroupées en quatre grandes familles de variables, à savoir : les facteurs relatifs au groupe lui-même; les caractéristiques de l'éducatrice ou de la RSG; les facteurs portant

sur l'organisation du service lui-même ainsi que les facteurs ayant trait au milieu environnant du service de garde.

Ce rapport d'enquête présente les résultats en deux parties : la première traite des services offerts par les CPE (en installation et en milieu familial), la seconde de ceux dispensés par les garderies. La partie consacrée aux CPE porte sur l'examen de la qualité dans trois types de services que coordonnent ces établissements, soit ceux offerts en installation aux enfants âgés de moins de 18 mois (chapitre 3) et aux enfants de 18 mois à 5 ans (chapitre 4), ainsi que ceux offerts en milieu familial, tous âges confondus (chapitre 5). Dans la seconde partie, les résultats sont présentés selon que les enfants fréquentant la garderie soient âgés de moins de 18 mois (chapitre 6) ou de 18 mois à 5 ans (chapitre 7). Les chapitres 1 et 2 sont consacrés, respectivement, au cadre théorique et à la méthodologie d'enquête.

En conclusion (chapitre 8), sont commentés les principaux résultats : on y présente le bilan de la qualité éducative selon les quatre dimensions énoncées plus haut, de même que le bilan des facteurs associés à la qualité. Ces bilans sont réalisés afin « de faire ressortir les résultats communs aux différents types de services, de dégager les principales forces et faiblesses et de mettre les conclusions de l'enquête en perspective par rapport aux recherches antérieures portant sur la qualité des services de garde éducatifs » (p. 40). On y livre également un portrait général de la qualité éducative dans les services de garde québécois et on y entame une réflexion sur le concept de « qualité éducative » des services. Des pistes de recherche et d'intervention viennent compléter cette section.

*Grandir en qualité 2003* est unique tant par « la richesse des données qu'elle fournit qu'à son ampleur - elle est représentative de l'ensemble des services de garde éducatifs régionaux. De plus, elle est innovatrice, en ce que la mesure de la qualité y est adaptée au contexte québécois des services de garde éducatifs à la petite enfance » (p. 425). Ce rapport comprend « une mine de renseignements pertinents pour les intervenants et intervenantes du réseau et constitue une référence pour mieux cerner les besoins des services de garde éducatifs et définir les modifications souhaitables en vue de leur amélioration » (*Idem*).

\* À noter que ce rapport est téléchargeable via l'adresse suivante :

[www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/grandir\\_qualite\\_pdf.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/grandir_qualite_pdf.htm)

ÉLIZABETH COUTU

## Services de garde

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2006) *RAPPORT DESCRIPTIF ET MÉTHODOLOGIQUE. ENQUÊTE SUR LES BESOINS ET LES PRÉFÉRENCES DES FAMILLES EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE, 2004.* QUÉBEC, INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, TOME 1, 372 P.

Ce rapport présente les résultats d'une enquête menée en 2004 par l'Institut de la statistique du Québec, à la demande du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. Cette enquête visait « à actualiser les données recueillies en 2000 sur l'utilisation et les préférences des familles québécoises en matière de services de garde, ainsi qu'à cerner de façon plus précise les besoins des familles et les types de services qui pourraient être offerts » (p. 21), tout en fournissant plus d'informations sur les réalités vécues par les familles, notamment en fonction des particularités régionales, du statut d'emploi – ou de non-emploi – des parents et de la structure familiale. Des 20 594 familles sélectionnées au départ, 14 389 ont répondu positivement et ont participé à l'enquête, via un sondage téléphonique. Les résultats nous sont présentés en deux tomes : le premier constitue le rapport descriptif et méthodologique, le second contient tous les tableaux des résultats. Nous ne traiterons ici que du tome 1, où se retrouvent la présentation et les faits saillants de l'enquête.

On y procède d'abord à la description de la population à l'étude (chapitre 1), soit les familles québécoises comptant au moins un enfant de moins de cinq ans. On y expose leurs conditions sociodémographiques, ainsi que la situation de travail des parents. On traite ensuite de l'utilisation des services de garde par ces familles (chapitre 2), pour s'attarder plus spécifiquement sur la proportion d'utilisation des services de garde à 7 \$, et aux caractéristiques des familles qui en bénéficient (chapitre 3). Puis, on se consacre à l'utilisation régulière des services de garde par les familles (chapitre 4), pour aborder ensuite l'utilisation dite irrégulière de ces services (chapitre 5). Les préférences des familles relativement au mode de garde - en utilisation régulière des services ou non - sont aussi exposées (chapitre 6), selon que les

enfants ont moins d'un an, un an, deux ans, trois ans et quatre ans. Viennent ensuite la situation de travail atypique des parents (chapitre 7), les résultats relatifs aux améliorations souhaitées par les familles interrogées en matière de services de garde (chapitre 8) et les résultats des analyses multivariées (chapitre 9). Finalement, on expose en détail la méthodologie de l'enquête (chapitre 10).

On vous présente ici quelques faits saillants :

- Au Québec, parmi les familles ayant des enfants de moins de cinq ans, les proportions estimées pour l'utilisation régulière des services, tous motifs confondus, sont de un peu plus de 7 familles sur 10 et d'environ les deux tiers des enfants (p. 33).
- Dans l'ensemble des familles québécoises ayant au moins un enfant de moins de cinq ans, plus de 6 familles sur 10 ont recours, sur une base régulière, aux services de garde en raison du travail ou des études des parents (p. 34).
- Environ 16 % des familles visées par l'enquête utilisent, sur une base irrégulière, les services de garde en raison du travail ou des études des parents (p. 34).
- Au Québec, parmi les enfants de moins de cinq ans, environ la moitié sont gardés dans des services de garde à 7 \$, tous motifs et tous types d'utilisation confondus, ce qui représente environ 185 830 enfants (p. 33).
- Concernant les préférences en matière d'utilisation régulière des services de garde, les modes privilégiés sont, par tranche d'âge : a) *enfant de moins de un an* (55 % au domicile de l'enfant, 22,1 % en milieu familial à 7 \$ et 17,8 % en

garderie ou en CPE à 7 \$); b) *enfant de un an* (29 % au domicile de l'enfant, 34,4 % en milieu familial à 7 \$ et 30,9 % en garderie ou en CPE à 7 \$); c) *enfant de deux ans* (11,5 % au domicile de l'enfant, 33,4 % en milieu familial à 7 \$ et 45,1 % en garderie ou en CPE à 7 \$); d) *enfant de trois ans* (6,3 % au domicile de l'enfant, 27,8 % en milieu familial à 7 \$, 54,5 % en garderie ou en CPE à 7 \$ et 6,9 % au jardin d'enfants); e) *enfant de quatre ans* (4,9 % au domicile de l'enfant, 21,8 % en milieu familial à 7 \$, 58,3 % en garderie ou en CPE à 7 \$ et 9 % au jardin d'enfants) (p. 35).

- Concernant les préférences en matière d'utilisation irrégulière des services de garde, peu importe l'âge de l'enfant, les trois mêmes choix recueillent la préférence des familles, à savoir, le domicile de l'enfant, le milieu familial à 7 \$ et la garderie ou le CPE à 7 \$ : le domicile de l'enfant présentant toutefois toujours la plus forte proportion – sauf pour les enfants de quatre ans (p. 36).

\* À noter que ce rapport est téléchargeable à l'adresse suivante :

[www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/service\\_garde2004\\_pdf.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/service_garde2004_pdf.htm)

ÉLIZABETH COUTU

## Pour poursuivre la réflexion, de courtes synthèses accessibles en ligne

### Congés parentaux

« Politiques de congé maternel, paternel et parental : impacts potentiels sur les enfants et sur leur famille », 5 p.

[http://www.excellence-jeunesenfants.ca/documents/KamermaFRxp\\_rev.pdf](http://www.excellence-jeunesenfants.ca/documents/KamermaFRxp_rev.pdf)

« Incidences de l'emploi des parents et des congés parentaux sur la santé et sur le développement des enfants », 6 p.

<http://www.excellence-jeunesenfants.ca/documents/RuhmFRxp.pdf>

« Congés parentaux et bien-être des parents et des jeunes enfants », 4 p.

<http://www.excellence-jeunesenfants.ca/documents/SanzoneFR.pdf>

« Recherche sur les politiques concernant les congés parentaux et le développement des enfants : implications pour les décideurs politiques et pour les prestataires de services », 10 p.

<http://www.excellence-jeunesenfants.ca/documents/LeroFRxp.pdf>

« Congés parentaux : une politique sociale importante », 4 p.

<http://www.excellence-jeunesenfants.ca/documents/MahonFR.pdf>

### Services à la petite enfance

« Synthèse sur les services à la petite enfance (0-5 ans) », 3 p.

[http://www.excellence-jeunesenfants.ca/documents/synthese-services\\_petite\\_enfance.pdf](http://www.excellence-jeunesenfants.ca/documents/synthese-services_petite_enfance.pdf)

« Les services à la petite enfance et le développement des jeunes enfants (0-2 ans) », 7 p.

<http://www.excellence-jeunesenfants.ca/documents/OwenFRxp.pdf>

« Les services à la petite enfance et leurs impacts sur les jeunes enfants (0-2 ans) », 7 p.

[http://www.excellence-jeunesenfants.ca/documents/BelskyFRxp\\_rev.pdf](http://www.excellence-jeunesenfants.ca/documents/BelskyFRxp_rev.pdf)

« L'impact des services à la petite enfance sur les jeunes enfants (0-2 ans) », 4 p.

<http://www.excellence-jeunesenfants.ca/documents/HowesFRxp.pdf>

« Services à la petite enfance et impacts sur les jeunes enfants (2 à 5 ans) », 6 p.

<http://www.excellence-jeunesenfants.ca/documents/Ahnert-LambFRxp.pdf>

« Services à la petite enfance et impacts sur le développement des jeunes enfants », 8 p.

<http://www.excellence-jeunesenfants.ca/documents/Peisner-FeinbergFRxp.pdf>

« Recherches actuelles sur les effets des services à la petite enfance », 5 p.

<http://www.excellence-jeunesenfants.ca/documents/McCartneyFRxp.pdf>

« Recherche sur le développement des jeunes enfants : implications sur les politiques en matière d'éducation précoce et de services à la petite enfance », 6 p.

<http://www.excellence-jeunesenfants.ca/documents/FriendlyFR.pdf>

« La restructuration des services éducatifs et de garde à l'enfance au Québec : les cinq premières années », 83 p.

<http://www.childcarecanada.org/pubs/op17/op17Fr.pdf>

« Huit mythes à propos des services éducatifs et de garde à l'enfance : résumé », 8 p.

[http://www.childcarecanada.org/pubs/pdf/Fact&FantasyBN\\_FR.pdf](http://www.childcarecanada.org/pubs/pdf/Fact&FantasyBN_FR.pdf)

« Les services de garde à but lucratif. Passé, présent et avenir », 29 p.

[http://www.childcarecanada.org/pubs/op21/op21\\_FR.pdf](http://www.childcarecanada.org/pubs/op21/op21_FR.pdf)

« Par défaut ou à dessein : la problématique liée au statut des services de garde à l'enfance au Canada : résumé », 4 p.

<http://www.childcarecanada.org/pubs/pdf/BNAuspiceFr.pdf>

« Les services de garde à l'enfance sont-ils un bon investissement public? », 4 p.

[http://www.childcarecanada.org/pubs/pdf/BN\\_goodinvestmentFR.pdf](http://www.childcarecanada.org/pubs/pdf/BN_goodinvestmentFR.pdf)

« Services éducatifs et de garde à l'enfance au Canada, 2001 : Résumé », 4 p.

<http://www.childcarecanada.org/pubs/pdf/ECEC2001sumFR2.pdf>

« Services éducatifs et de garde à l'enfance au Canada, 2004 », 12 p.

[http://www.childcarecanada.org/pubs/other/TandA/TRENDS\\_ANALYSIS\\_FR.pdf](http://www.childcarecanada.org/pubs/other/TandA/TRENDS_ANALYSIS_FR.pdf)

« Les services à la petite enfance et les jeunes enfants : le point de vue d'une intervenante », 5 p.

<http://www.excellence-jeunesenfants.ca/documents/WegeFR.pdf>

« Services éducatifs et de garde à l'enfance de bonne qualité : un système de bonne qualité », 9 p.

[http://www.childcarequality.ca/wdocs/QbD\\_ElementsFR.pdf](http://www.childcarequality.ca/wdocs/QbD_ElementsFR.pdf)



est le bulletin de recherche du Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec.

Le Conseil a pour mission de promouvoir la recherche sur la famille et de contribuer à la diffusion et à la mise en application de ses résultats dans les milieux de pratique.

Éditeur

Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec (CDRFQ)

80, chemin du Passage, suite 340

Trois-Rivières (Québec) G8T 2M2

Tél. : 819 373-3300

Site Internet : [www.uqtr.ca/cdrfq](http://www.uqtr.ca/cdrfq)

Courriel : [cdrfq@bellnet.ca](mailto:cdrfq@bellnet.ca)

Comité exécutif

Jean-Pierre Lamoureux, président

Yves Cossette, vice-président

Victor Bilodeau, secrétaire

Jocelyne Moreau, trésorière

Gilles Pronovost, directeur général

Coordination

Élizabeth Coutu, agente de recherche et de communication

Graphisme

Lucile Baril

Imprimerie

Imprimerie Trifluvienne

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN : 1481-0271